



Compte-rendu réunion CHSCT/SS de la météopole du 11 juillet 2013

En préambule, la présidente annonce que les compte-rendus des CHSCT seront bientôt disponibles sous GEDMF. Il est rappelé qu'une documentation spécifique, pour les membres du CHSCT, est disponible sur le site dct-net. Certains documents sont accessibles à tous.

Suivi des actions.....	1
Point sur les travaux du SCHAPI.....	1
Point sur les ondes électromagnétiques sur le site.....	2
Synthèse des résultats de l'observatoire relatif aux conditions de travail.....	2
Synthèse de l'expertise réalisée à PREVI-MAR.....	2
Présentation du rapport médical 2012.....	3
Point travaux sur le site de la météopole.....	3
Point sur l'expérimentation du télétravail.....	3

Suivi des actions

Concernant **la mobilité et la circulation des vélos sur le site**, la Présidente va mettre en place un groupe de travail « mobilité » composé de volontaires et qui devra faire des préconisations sur les abris vélos, les douches pour les cyclistes, les accès piétons et le nombre de places de parking sur la météopole. Le début souhaité des réunions de ce groupe est l'automne 2013.

Un point est fait sur **l'inconfort des bureaux en raison de températures élevées**. Certains bureaux montent à 36°C, notamment au CNRM. Il est préconisé l'installation d'auvents/de stores extérieurs sur les fenêtres desdits bureaux. Cependant, aucune échéance n'est donnée.

Le bâtiment Du Châtelet, labellisé BBC, présente aussi des inconforts de température importants. L'extrémité Est est trop chaude l'été et l'extrémité Ouest trop froide l'hiver. Des réglages sont en cours pour y remédier

La Préfecture a **refusé l'installation d'une sirène audible** depuis le site de la météopole ; elle préconise de développer d'autres moyens pour avertir les agents météo en cas d'accident type AZF. Il est donc proposé de reconstituer un groupe de travail sur ce sujet.

Point sur les travaux du SCHAPI

Mme Emmanuelle Mauchrétien fait un point sur la construction du nouveau bâtiment du Schapi. Le chantier sera achevé, en principe, fin 2014. De nouveaux parkings seront créés mais ils ne remplaceront que partiellement ceux supprimés par la construction du futur bâtiment.

Point sur les ondes électromagnétiques sur le site

Des bornes Wi-fi ont été installées à Poincaré mais elles ne sont pas encore actives. Depuis les 1ers relevés de mesures réalisés, de nouveaux radars et antennes ont été installés sur la métropole et FO souhaite de nouvelles mesures relative aux ondes électromagnétiques.

Il est répondu que les ondes 4G fonctionnent sur un autre couloir que les 3G et que les bandes Wi-fi sont réglementées par des normes européennes. Reste que l'on peut s'interroger sur les effets à long terme de ces ondes. FO demande « l'application du principe de précaution ».

La DT annonce que les mêmes points de mesures que la fois précédente seront utilisés pour mesurer les ondes électromagnétiques sur le site. Une étude pourrait avoir lieu en 2013 puis une seconde après l'achèvement du bâtiment du SCHAPI. Pour les personnes sensibles aux ondes (agents portant des pacemakers, des pompes à insuline, etc.), il est proposé un affichage préventif spécifique pour le CIC, le CNRM et les résidences. Ce travail sera à mener avec l'assistante de prévention du site.

Synthèse des résultats de l'observatoire relatif aux conditions de travail

Mme Van der Vossen, psychologue du travail, présente les résultats du questionnaire sur les conditions de travail, avec [une synthèse spécifique à Toulouse](#).

Certaines valeurs sont significativement supérieures sur la métropole par rapport à la population observée, notamment sur 4 critères :

- Stress non professionnel : 20 %
- Confiance dans l'avenir de MF : 51%
- Confiance dans votre avenir à MF : 49 %
- Fierté d'appartenir à MF : 60,8 %

Les réponses quant aux facteurs de stress spécifiques à Toulouse sont les suivantes :

- Mon métier nécessite de s'adapter sans cesse
- J'ai de longues périodes de concentration intense
- Je manque de temps pour réaliser mon travail
- Je ne sais pas ce que sera mon travail dans 2 ans
- J'ai des informations complexes et nombreuses à gérer

Concernant les facteurs de stress, au niveau global de Météo-France, la psychologue note que 24 % des items sont liés à l'organisation du travail : absence de décision, de soutien des managers, défaut de communication.

La synthèse de cette enquête est disponible sur intramet.

Synthèse de l'expertise réalisée à PREVI-MAR

Mme Van der Vossen (psychologue du travail) présente [son interprétation de la cause du malaise](#) : plus aucune marge de manœuvre et pas assez de temps pour s'adapter aux changements. L'agent ne peut plus réfléchir, dans le cadre de la réorganisation mise en place, sur le « comment faire » et sur la « fixation de ses propres objectifs ». Il en résulte un rejet des nouveaux outils proposés, un contournement des procédures qui peut engendrer des malaises, des sanctions, etc.

Il est noté que le changement des managers (le responsable et son adjoint) risque de reporter la résolution des problèmes à l'adaptabilité des agents à ce nouveau management.

Le PDG a annoncé que les organisations d'Aix et Bordeaux ne seront plus changées. En revanche, les cas de Boulogne et de Brest vont être étudiés dans le cadre d'un groupe de travail.

Présentation du rapport médical 2012

Le médecin de prévention, le Dr Zerbib, fait une synthèse de son rapport médical annuel.

Elle note des effectifs à la hausse sur la météopole mais une activité clinique en baisse par rapport à 2011. L'absentéisme a diminué aux visites médicales. Aucun accident de sport n'est à déplorer en 2012 mais les accidents de trajet sont en augmentation.

La CGT fait remarquer qu'aucun chef de service n'associe le médecin aux aménagements de bureaux, ce qui est regrettable.

Le médecin fait remarquer, par ailleurs, qu'elle a été très prise en 2012 par les nouveaux COPIL RPS et CA3S : elle évalue à un mois entier (hors préparation) la participation à ces instances. Cela devient difficile à gérer pour elle.

Point travaux sur le site de la météopole

On note une volonté de transparence et d'affichage des opérations en cours et programmées à DCT/LOG. Le plan des actions de DCT/LOG/ES est transmis aux membres du CHSCT.

Un point est fait sur les travaux de mise aux normes PMR des ERP du site d'ici 2015. L'ENM est prévue dans la tranche ferme, la tranche conditionnelle 1 concerne le restaurant, la tranche conditionnelle 2 est relative au CIC et au gymnase. Le coût global des travaux est de 600 000 €.

Présentation est faite des consignes d'accès et de sécurité du site, de la note sur l'organisation des évacuations incendie, de l'instruction relative à l'accès au site et aux bâtiments

Ces documents sont quasiment finalisés. Des accès spécifiques hors horaires de bureaux (ex. pour la Sodexo), sont prévues avec des procédures spécifiques.

Point sur l'expérimentation du télétravail

La Présidente indique que la majorité des demandes ont reçu un avis favorable des instances décisionnelles de la DRH. La majorité des demandes se traduira par un travail à domicile. Il est précisé que la ligne ADSL pour la connexion internet sera fournie par Météo-France et que les accès informatiques à distance sont prévus.

Concernant les refus, il s'agit principalement des demandes des agents de la DCT. Les refus sont liés à l'expérimentation en cours de la mutualisation des services administratifs ; le moment ne paraît donc pas opportun pour le télétravail. La Présidente indique cependant qu'en cas de pérennisation du télétravail à Météo-France, les cas pourront être réétudiés ultérieurement.